



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concertation sur les États généraux du numérique territorialisés

Synthèse de région académique

Synthèse de région académique

Nom de la région académique : Île-de-France

Contacts :

- Véronique Fouque pour la Région académique
- Rozenn Dagorn pour l'académie de Créteil
- Philippe Taillard pour l'académie de Paris
- Fabrice Gély pour l'académie de Versailles

Descriptif de la concertation et des états généraux du numérique territorialisés mis en place (format retenu, nombre de rencontres, nombre d'établissements...) :

- quatre journées organisées sur 3 sites, entre le 6 et le 9 octobre, précédées d'une trentaine d'événements préparatoires avec les réseaux d'inspecteurs, chefs d'établissements, collectivités territoriales
- Mix de tables-rondes en présentiel et d'une quarantaine d'ateliers à distance ainsi que deux ateliers Canopé en synchrone
- Environ 2 000 participants au global

**Synthèse à déposer avant le 16 octobre et au plus tard 20 octobre 2020
sur le site de la concertation dans l'espace EGNT**

<http://etats-generaux-du-numerique.education.gouv.fr>

Thématique 1 : Un égal accès au numérique pour tous / Fracture numérique

1. État des lieux

Équipement : matériel, connexions, ENT

- La fracture numérique concernant les élèves (au domicile), si elle n'a pas été mesurée partout, semble concerner de quelques pourcents à 15 pourcents des familles en moyenne. Des actions ont été menées par des collectivités territoriales, des dotations ont été réalisées dans les Cités éducatives, des mécénats ont également visé la réduction de cette fracture.
- Des collectivités territoriales ont contribué à la réduction de la fracture numérique :
 - prêts de terminaux aux familles identifiées par les académies comme étant en fragilité numérique
 - mise à disposition d'équipements individuels mobiles, entamée depuis plusieurs années par certaines collectivités
 - ajout de services de web-conférences dans l'ENT de la région, pour faciliter les classes virtuelles et la collaboration des équipes dans un environnement sécurisé
 - des actions ponctuelles fortes portées par certaines collectivités (cf 1000 cartes SIM mises à disposition par le CD93).
- Le mécénat de la fondation Total a permis de doter en terminaux et connexion de nombreuses familles identifiées par les académies comme étant en fragilité numérique
- La fracture numérique n'a pas été spécifiquement mesurée chez les enseignants mais tous insistent sur le fait qu'ils ont mobilisé leurs propres moyens matériels et connexion internet.
- Les besoins éducatifs particuliers : champ du handicap, élèves allophones, qui nécessitent une formation adaptée au numérique avec des outils spécifiques (inclusion).
- Les élèves allophones plus éloignés et fragilisés par rapport au numérique.

Compétences et formation au numérique :

- Enseignants : les compétences numériques des enseignants sont jugées insuffisantes par nombre d'entre eux ; il apparaît un manque de lien entre les compétences numériques du CRCN et celles des programmes d'enseignement ;
- Parents : moins de la moitié des parents ont activé leur compte ENT, il apparaît un manque d'acculturation à l'usage des outils numériques mis en œuvre dans l'établissement ou dans leur relation avec l'institution ; parfois une méfiance envers le numérique. Des compétences numériques insuffisantes des familles (parentalité).
- Élèves : les usages liés aux smartphones ne confèrent pas pour autant les compétences liées aux attentes pédagogiques. Un effort d'inclusion est à réaliser pour les élèves à besoins particulier : champ du handicap, élèves allophones

2. Description de 2 à 3 retours d'expérience présentés lors des ateliers de la région académique et dans les établissements.

Retex 1 : Cités Educatives et fracture numérique

Présentation des Cités Educatives avec l'obtention du label dans l'Essonne (Grigny, Evry-Courcouronnes et Corbeil-Essonnes) – 80 territoires labellisés et créés en France depuis deux ans dans les quartiers « Politique de la Ville ». On note de fortes inégalités sociales concernant le numérique – Le budget annuel des chefs d'établissement a permis un équipement des familles en fragilité numérique, dans l'objectif de permettre un égal accès aux droits (Droit à l'éducation, droits sociaux, droits à la dignité humaine).

Dans ce cadre, sont à évoquer les tiers-lieux permettant d'accompagner les familles dans la prise en main des outils, comme le « médiapôle » de Grigny. Il s'agit de proposer un espace mettant en lien des familles, des enseignants et des élèves pour favoriser l'aide au numérique dans les villes.

Retex 2 : Coopérations entre services de l'éducation, collectivités territoriales et partenaires associatifs ou fondation pour cibler et mettre en place le prêt de matériel et de connexions sur les familles du territoire pendant le confinement.

<http://www.ac-creteil.fr/cid152733/plus-de-1000-ordinateurs-pour-des-collegiens-de-seine-saint-denis-en-education-prioritaire.html>

Retex 3 : Poste virtuel pour le télétravail des agents administratifs du Rectorat. Utilisation du poste personnel comme point d'accès à un poste virtuel hébergé sur les serveurs de l'académie et offrant les services utilisateurs, les performances et la sécurité exigées ([Fiche RETEX](#)).

3. Propositions et actions envisageables, identifiées par la région académique.

Proposition et action : **s'assurer de l'équipement (matériel et connexion) des familles et des enseignants ainsi que de la mise à disposition de services numériques adaptés**

- Définir des critères communs d'identification de la fragilité numérique
- Assurer la dotation des outils et équipements nécessaires
- Proposer au niveau d'un établissement un lot de matériels à prêter (ordinateur portable, galet 4G, casques-micro...)
- Définir les modalités de prêts pendant les périodes concernées (conventions, sécurité, processus...)
- Favoriser l'équipement des enseignants
- Construire un plan d'action numérique au sein de l'EPL pour son équipement (utilisation des instances locales comme le conseil pédagogique ou la commission numérique).
- Un équipement BYOD « standardisé ». Un équipement personnel pour tous en responsabilisant les familles par l'achat d'un matériel standard spécifié par l'établissement (projet numérique établissement) pour la durée d'une scolarité complète dans l'établissement (échelonnement du paiement possible, prise en charge partielle financière par la collectivité ou une aide sociale).
- Outils performants techniquement, à la hauteur des besoins (montée en charge)

Proposition et action : **accompagner les familles dans l'utilisation (raisonnée) du numérique**

- Faire de cet accompagnement une des responsabilités des collectivités territoriales, qui pourront mobiliser différents acteurs, notamment le milieu associatif (dont les associations de parents d'élèves, Emmaüs Connect, etc.) en lien avec les académies
- Proposer des formations de pairs à pairs entre parents
- Proposer un kit pour les parents, simple et ergonomique
- Développer des assistants virtuels pour les usagers (chatbot) ?
- Proposer une école ouverte aux parents pour le numérique
- Accompagner les parents sur une modalité de webinaires et massifier cette modalité
- Former les relais pour accompagner les parents (AED, Associations), et impliquer les professeurs principaux dans cette action.
- Mobiliser les collectivités territoriales et les associations pour former les parents
- Créer un lien avec les employeurs ? Libérer les parents pour prendre le temps pour se former (*c'est audacieux mais l'idée a semblé intéressante, et jamais abordée jusqu'ici !*)

Proposition et action : **proposer un ENT 1er et 2d degré dans tous les territoires**

- En lien avec les collectivités territoriales, proposer des modalités d'harmonisation entre les ENT pour garantir la continuité entre les cycles et entre les territoires

Thématique 2 : Enseigner et apprendre avec le numérique

1. État des lieux

Rôle incontournable de l'ENT

Les ENT sont des espaces protégés qui facilitent et sécurisent les échanges entre les différents acteurs de la communauté éducative et facilitent l'accès aux ressources numériques pédagogiques.

La crise sanitaire a mis en exergue le besoin de généraliser le déploiement des ENT dès le primaire, où le nombre de communes (dans les académies de Créteil et de Versailles) rend difficile un accès à un ENT pour chacune d'entre elles.

Par ailleurs, de nombreux élèves, découragés par la multitude des plateformes / outils, ont été démotivés.

Formation des enseignants

Des formations sur le numérique existent depuis longtemps, mais de nombreux enseignants n'avaient pas (encore) bénéficié de ces formations et ont exprimé un besoin d'accompagnement à l'occasion du confinement.

Un besoin identifié est celui de rendre les formations accessibles au plus grand nombre de professeurs et de renforcer le continuum entre la formation initiale et la formation continuée/continue.

Les formations « agiles » sont plébiscitées : journées thématiques d'animation, webinaires, formations de proximité en établissement, formations à initiative locale (FIL), formation par les pairs, partage des pratiques, etc.

Le chef d'établissement et l'IEN joue un rôle-clé dans le développement des pratiques.

Rôle des parents

Le contexte sanitaire et la nécessité de garantir une continuité pédagogique ont redonné une place de premier plan aux parents. Ils ont intégré la classe : il est important de les accompagner dans le domaine du numérique, en lien avec le parcours de leurs enfants afin de mettre en place une co-éducation de qualité.

2. Description de 2 à 3 retours d'expérience présentés lors des ateliers de la région académique et dans les établissements.

Retex 1 : Geneviève Ponsonnet, modalités de classe inversée, outils (Quizinière, Pearltrees, vidéos sur chaîne Youtube, Pronote, ENT carte mentale, agoraquiz, classroomscreen, Eléa, genially)

<https://www.youtube.com/channel/Uck34dyG1U7rKvtsEdtOC12g>

Retex 2 : Retours d'expériences des élèves 1^{er} et second degré. Simplification, temporalité, habitude d'usages, relation humaine, accompagnement, feed-back...

<https://etats-generaux-du-numerique.education.gouv.fr/assemblees/ile-de-france/f/119/>

Retex 3 : Enseignement hybride synchrone pour concilier un enseignement à un public à la fois présent dans une classe, mais aussi à distance de manière synchrone ([fiche RETEX](#)).

Lien article : https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_2047867/enseignement-hybride-synchrone-hysy

3. Propositions et actions envisageables, identifiées par la région académique.

Proposition et action : former massivement les enseignants aux enjeux de l'enseignement hybride

- Développer la formation en ligne au *blended learning* à destination de très larges publics, en articulant des ressources, des webinaires, des podcasts, des ateliers en ligne et des formations scénarisées sur la plateforme M@gistère,
- Construire un plan de formation régional ou national à l'ingénierie de l'e-formation à destination des formateurs académiques
- Créer des cellules d'e-formation dans les rectorats
- Développer la formation par les pairs (entre élèves, entre personnels)
- Mettre à disposition des enseignants et des cadres un Vade-mecum leur donnant les clés numériques (techniques et pédagogiques) pour être autonomes sur leur territoire
- Combiner les moyens de formation et d'accompagnement des personnels (formation de proximité, webinaires)

Proposition et action : instituer une réflexion et un temps de formation dans l'organisation scolaire

- Permettre à l'enseignant de se former à distance sur son temps de service et non sur son temps personnel de préparation. Le dispositif de formation tout à distance doit être validé par une convocation ou bloqué dans l'EDT pour tous les enseignants.
- Instituer ces temps de formation / structurer ces temps de formations avec des convocations (par exemple 1 heure par semaine de formation en ligne des enseignants)
- Assurer une continuité de la concertation sur le numérique éducatif (dynamique de capitalisation et de réseau au-delà des EGNT)
- Instituer des temps d'enseignement à distance dans le fonctionnement normal des établissements
- Inspirer et former les cadres pour améliorer la capacité à s'équiper et spécifier les formations

Proposition et action : développer le suivi individuel de l'élève à distance

- Même à distance, l'élève doit être accompagné et se sentir valorisé. Les temps nécessaires pour cela peuvent être définis dans le temps scolaire en substitution de certaines heures de cours non faites.
- Définir et développer des modalités de repérage et d'accompagnement individuel des élèves en difficulté pour suppléer les temps implicites de la classe dédiés à cet accompagnement.
- Développer les outils pour la mise en activité et l'évaluation des élèves (suivi individuel) : entraîner et évaluer automatiquement les élèves avec des outils de type exerciceur.

Thématique 3 : Travailler ensemble autrement / Culture numérique professionnelle commune

1. État des lieux

Pour les enseignants : l'absence de « commun »

L'espace et le temps scolaire sont fortement codifiés, voire ritualisés, ces aspects ont fait défaut lors du confinement. La période de confinement a nécessité une coordination des enseignants du groupe classe, pour harmoniser les outils, pour planifier le travail demandé aux élèves.

L'expérience du confinement s'est traduite pour les enseignants par un « surinvestissement » pour inventer de nouvelles modalités de fonctionnement avec les élèves, avec leurs collègues, avec les parents : la construction de référentiels et la mise en place de nouveaux « rituels » sont attendus.

Les habitudes pré-existantes de pilotage (chef d'établissement, ou circonscription ou disciplinaire) aident à la mise en œuvre d'une culture collaborative professionnelle.

Personnels non-enseignants

Au-delà de l'équipement, indispensable, le télétravail implique une évolution des relations de management, moins hiérarchiques et plus transversales, qui supposent un climat de confiance. Il entraîne aussi de nouvelles modalités de communication et de collaboration entre les personnels de l'Education nationale, au-delà du cercle restreint des établissements, des IA et du rectorat.

Pour tous, une simplification et une harmonisation des outils sont attendus.

2. Description de 2 à 3 retours d'expérience présentés lors des ateliers de la région académique et dans les établissements.

Retex 1 : dans l'académie de Versailles, les séminaires de rentrée ont été mis en œuvre à distance, ainsi que des masterclasses réunissant plusieurs centaines de personnes. Forte demande de bénéficier de webinaires, mais sans négliger l'interaction entre les participants. Préexistence avec la plateforme Via, exemple : jeudis de la recherche.

Retex 2 : Mutualisation d'un référentiel de pratiques communes : à la rentrée scolaire, un établissement a travaillé en équipe la formalisation d'un protocole de gestion de crise, envisageant les multiples cas de figure d'éviction de personnes ou de groupes de l'établissement. Il décrit la conduite à tenir pour les personnels et les élèves, les modes d'organisation (emplois du temps), les modalités de la continuité pédagogique...

Le document est accessible à chacun, ici : <https://view.genial.ly/5f731eb344a1830d30cdf4d6>

Retex 3 : Expérimentation d'EDUMALIN pour guider le travail personnel de l'élève à distance (fiche RETEX). Lien article : https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_1981484/apprendre-a-apprendre-avec-edumalin

3. Propositions et actions envisageables, identifiées par la région académique.

Proposition et action : disposer d'un écosystème permettant à tous les personnels de communiquer et de collaborer

- Proposer des offres d'outils collaboratifs institutionnels (cloud, bureautique, communication et collaboration)
- Rendre accessibles ces outils de communication et de collaboration à tous les usagers, sur des territoires différents

Proposition et action : harmoniser les usages entre les territoires et les utilisateurs

- Expliciter les usages et leurs périmètres à l'ensemble des usagers
- Mutualiser un référentiel de pratiques communes des établissements, en cas d'évictions par ex
- Favoriser la constitution de groupes de co-développement : groupes d'enseignants fédérés dans des communautés apprenantes / réseaux à animer pour chaque discipline

Proposition et action : diffuser la culture de gestion de projet (transversalité, décloisonnement, collaboration, agilité, expérimentation...)

- Apprendre à travailler ensemble de manière hybride (autre type de formation à envisager qui va de pair avec l'initiation à la "culture numérique" très hybride et collaborative par nature), développer le travail collaboratif
- Définir un cadre juridique clair pour expérimenter --> faciliter ainsi les partenariats avec les EdTech

Proposition et action : valoriser pour (re)connaitre le capital humain numérique, les formations suivies par les enseignants et leurs compétences

- Définir le socle d'une culture numérique commune à l'éducation
- Former plus largement à la "culture numérique" : codes, pensée, usages, savoir-faire, compétences, connaissances (bien au-delà des aspects techniques et en considérant l'évolution permanente du domaine)
- Intégrer un "socle commun numérique" dans la formation initiale et continue des personnels de l'éducation et pour une acculturation des parents
- Intégrer la certification PIX pour les enseignants en initial et en continu
- Développer l'apprentissage de la culture numérique entre pairs : identifier notamment des "digital leaders" dans les équipes enseignantes et personnels encadrants pour favoriser ce pair à pair

Proposition et action : articuler présentiel et distanciel

- Instaurer des temps d'enseignement à distance dans le fonctionnement normal de l'école en décidant collectivement dans chaque établissement de la modalité de cet enseignement hybride (durée, fréquence...).
- Objectif pour les enseignants : capitaliser et mieux maîtriser les gestes professionnels pour l'enseignement à distance.
- Objectif pour les élèves : développer leur autonomie pour les préparer à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

1. État des lieux

Une prise de conscience

Afin de garantir la continuité pédagogique et administrative, le confinement a provoqué un recours massif à des outils dont la conformité avec le RGPD n'était pas garantie. Puis les enseignants et personnels d'encadrement ont mesuré la nécessité de respecter les réglementations liées à leurs pratiques (RGPD, droit à l'image, droits d'auteurs, etc.

Ils sont aujourd'hui en attente d'un **cadre de confiance** et de **services performants** pour des **usages responsables**.

En revanche, les élèves n'ont pas toujours conscience des enjeux et dangers de la mise en ligne de leurs données personnelles et des usages, notamment au sein des réseaux sociaux.

Le rôle fédérateur de l'ENT

Lorsqu'il existe, l'ENT offre un cadre de confiance et donne accès à différents services via une identification unique.

Bien implanté dans le 2nd degré, l'ENT reste encore très peu présent dans le premier degré.

La question de l'articulation entre l'ENT et des solutions métiers spécialisées et performantes est posée par certains éditeurs de logiciels.

2. Description de 2 à 3 retours d'expérience présentés lors des ateliers en région académique et dans les établissements.

Retex 1 : Hétérogénéité des ENT. Absence d'ENT dans le 1er degré : regret de certains personnels du manque de collaboration avec les collectivités territoriales pour harmoniser les outils et l'accompagnement des enseignants (Fiches ZOOM [sans rapport avec la solution numérique] produites par la mission numérique de la DSDEN des Yvelines : <http://www.mission-numerique-78.ac-versailles.fr/fiches-zoom/>)

Retex 2 : Pour marquer sa volonté de promouvoir dans l'académie le service public du numérique éducatif, et afin de développer les usages numériques en conformité avec le RGPD, le recteur de Créteil a acté la création d'un groupe de travail de la confiance numérique (GTCN), réunissant dans un comité technique des compétences de tous les territoires de l'académie, dans les domaines pédagogique, numérique, informatique et juridique.

Le GTCN est un collège délibératif dont les rapports constituent des recommandations circonstanciées d'outils, évalués sur la base de critères académiques d'homologation, et selon leur niveau de conformité au RGPD.

Sa composition est :

- le délégué académique à la protection des données (DPD) et son assistant,
- la déléguée académique au numérique et son adjoint (DAN),
- le responsable sécurité des systèmes informatisés de l'académie (RSSI),

- les référents à la protection des données des services académiques ou des DSDEN (RPD). Pour le 1er degré, il s'agit des IEN en charge du numérique désignés par le DASEN.

Les délibérations du GTCN ont vocation à former la décision des responsables de traitement (Recteur, DASEN, Chefs d'établissement), quant à l'agrément qu'il leur appartient de donner, afin d'autoriser ou non l'usage des outils numériques dans leur périmètre de responsabilité directe.

<http://www.ac-creteil.fr/cid147221/le-groupe-de-travail-de-la-confiance-numerique.html>

Liste des solutions agréées : <http://www.ac-creteil.fr/pid38979/rgpd.html>

Retex 3 : Service de Cloud académique « Synbox ». Lien article : https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_1867362/synbox-le-cloud-academique

3. Propositions et actions envisageables, identifiées par la région académique.

Proposition et action : confirmer, développer et faciliter le cadre de confiance numérique dans le respect du RGPD

- Bénéficier d'une cellule nationale en mesure d'analyser les solutions numériques et d'apporter des réponses aux académies sur la conformité RGPD de ces solutions.
- Exiger des ressources et des applications qu'elles soient compatibles avec le GAR (cadre de confiance) dès lors qu'elles sont proposées aux membres de la communauté éducative

Proposition et action : construire un catalogue de services de qualité en concertation avec les partenaires

- Mieux définir ce qu'on entend par "qualité" : performance (capable d'absorber la montée en charge) / agilité (souplesse, modularité) / ergonomie (accessibilité, désirabilité)
- Faire travailler ensemble les DPD pour mutualiser la charge d'expertise et couvrir les usages des enseignants
- Confirmer la démarche apps.education.fr - L'Etat doit anticiper des solutions libres et fiables (Etat garant)

Proposition et action : accentuer la sensibilisation et la formation de l'ensemble de la chaîne hiérarchique et des acteurs de terrain sur les concepts de souveraineté et d'éthique professionnelle

- Editer une "doctrine" ou charte du numérique pour l'École

Proposition et action : des élèves ambassadeurs/tuteurs numériques "digital leader"

L'objectif est pour les élèves de gérer leur temps d'exposition aux écrans, de garder la maîtrise de leurs données personnelles et de maîtriser la sécurité et Internet.

- Former les ambassadeurs/tuteurs aux enjeux et aux bons usages du numérique.
- Encourager les actions de sensibilisation des élèves par leurs pairs

Thématique 5 : Gouvernance et anticipation

1. État des lieux

De multiples acteurs

De nombreux acteurs ont participé à l'équipement des élèves et accéléré les déploiements prévus : région, départements, communes, prestataires, rectorats, partenaires (ex La Poste) pas toujours après concertation avec les usagers ; il en résulte un foisonnement de solutions et une difficulté pour les établissements à construire le lien avec ces acteurs.

Une grande hétérogénéité des solutions numériques proposées est constatée.

Les équipes de direction rencontrent parfois des difficultés pour formuler leurs besoins en termes d'équipements, de technologie, de ressources et de formation des équipes.

Les enseignants expriment une certaine méfiance face à l'obsolescence des plateformes et le risque de perte de patrimoine pédagogique numérique.

La grande diversité des acteurs rend le lien avec ces interlocuteurs difficiles pour chaque établissement.

Dans chacune des trois académies, des comités et organisations permettent à l'État et aux collectivités de co-construire dans le domaine du numérique éducatif. Toutefois, dans les académies de Créteil et de Versailles, la gouvernance dans le premier degré est plus difficile à mettre en œuvre, du fait du grand nombre de communes. Les trois niveaux : stratégique, pilotage et usagers sont indispensables selon les constats académiques.

De nouveaux partenariats

Le contexte sanitaire a rapproché les acteurs : État, collectivités, opérateurs, entreprises privées, EdTech, associations, etc.

La crise a aussi révélé un manque de données ou de définition des données pour mieux identifier les usages de ces équipements déployés massivement et aider au pilotage. Il existe quelques données publiques, mais on ne voit pas assez ce qu'il se passe à l'échelle des établissements.

2. Description de 2 à 3 retours d'expérience présentés lors des ateliers en région académique et dans les établissements.

Retex 1 : Mise en œuvre de la politique numérique d'un établissement (par Ludovic Lecos, proviseur du lycée Ader – Athis Mons 91). À l'occasion de la table ronde consacrée à au thème de la gouvernance et de la souveraineté, la question des outils et des indicateurs pour accompagner le pilotage et aider à la décision a été abordée.

Actions valorisées : réalisation d'un diagnostic précis, cartographie des acteurs, création d'un comité de pilotage, repérage des opportunités locales, démarche de projet, tableau de reporting (indicateurs liés aux usages du numérique, mesure des effets, mise en place d'actions correctrices).

Retex 2 : Dans l'académie de Créteil, (ré)installation du comité de pilotage académique du numérique en présence de représentants élus des 3 échelons territoriaux, qui a permis de faire découvrir :

- L'hétérogénéité et la singularité des choix
- La nécessité d'une coopération forte Académie - collectivités pour les choix et la mise en œuvre
- Le pilotage, nécessité de création de tableau de bord

Retex 3 : Projet 1000 tablettes du GIP réussite éducative de Paris pour des élèves des écoles et des collèges en éducation prioritaire ([Fiche RETEX](#)).

3. Propositions et actions envisageables, identifiées par la région académique.

Proposition et action : développer une GRH du numérique pour encourager l'engagement des personnels dans le numérique éducatif, susciter des vocations et mettre en œuvre la conduite du changement

- Reconnaître et valoriser les référents numériques des établissements, y compris dans les évolutions de carrière des personnels
- Intégrer les profils « numérique » dans les recrutements des personnels (cadres et enseignants).
- Acculturer les cadres pour conduire le changement : comprendre les nouveaux usages, accompagner la transformation numérique, repérer les besoins d'équipement et de formation des professeurs

Proposition et action : développer la formation aux métiers du numérique

- Créer et promouvoir des cursus post-bac adaptés aux métiers du numérique (BTS, licences pro)
- Créer une nouvelle CPC "numérique" à la DGESCO

Proposition et action : mieux piloter le numérique

- Bénéficier de tableaux de bord partagés entre collectivités territoriales et académies
- Disposer d'une meilleure visibilité sur les usages du numérique au service du pilotage du numérique et construire un observatoire des usages du numérique en partenariat avec les collectivités territoriales
- Disposer d'une meilleure visibilité sur les acteurs numériques pour faciliter le travail des établissements, développer les cartographies d'acteurs

Dans les établissements :

- Intégrer le numérique dans les projets d'établissement et le dialogue de gestion de l'établissement
- Proposer un outil de pilotage du numérique en établissement (gouvernance et indicateurs sur des paliers de "maturité numérique" + outils de cartographie ci-dessus, notamment pour la mise en œuvre des partenariats nécessaires)

Proposition et action : Une information et une assistance visible et compréhensible de tous

- Assistant virtuel de type Chatbot pour orienter rapidement chaque utilisateur vers le bon interlocuteur en fonction de son besoin exprimé.
- Meilleure organisation entre États, collectivités territoriales et services du rectorat (convention...) pour clarifier les missions de chacun.